

Synthèse de la journée départementale intersectorielle de réflexion sur les enjeux des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques

Vendredi 11 Janvier 2013
- Privas (Ardèche) -

Organisateur : Conseil général de l'Ardèche

Partenaires : CANOPEEA – Ville de Privas – CDDP 07

98 Participants :

- 48 acteurs culturels des secteurs : spectacle vivant / enseignements, pratiques et éducation artistiques / arts visuels
 - 16 personnels de l'éducation nationale,
 - 15 travailleurs sociaux,
 - 10 acteurs de l'éducation populaire,
 - 9 élus et techniciens de collectivités ardéchoises
-

Sommaire :

Méthodologie.....	page 2
Programme de la journée.....	page 4
Les échanges en groupe après les ateliers de pratiques artistiques :	
I – Ressenti / apports des ateliers de pratiques artistiques.....	page 5
II – Enjeux des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques, éléments moteurs et freins à un travail partenarial entre les différents secteurs autour de ces enjeux.....	page 5
III – Propositions.....	page 7
IV – Annexe (communication : flyers différenciés selon les publics visés).....	page 11

Méthodologie :

Élaboration du concept de la journée entre le Conseil général (chef de projet du Schéma Départemental des Enseignements, des Pratiques et de l'Education Artistiques (SDEPEA) – Emmanuel PAYSANT), le Canopeea (chefs de projet – Vincent LALANNE et Jean-Pierre SEYVOS) et la Ville de Privas (directeur du conservatoire à rayonnement communal – Jean-Marc FABIANO).

Parti pris : travailler avec les acteurs intervenant sur le territoire ardéchois, pour le territoire ardéchois et sa population.

Objectifs :

- viser le dépassement des freins que peut susciter l'intersectorialité de la journée, par des acteurs travaillant de fait pour une même population,
- montrer que le territoire dispose des ressources humaines nécessaires pour permettre une nouvelle manière de travailler, motivée par un partage d'enjeux communs,
- permettre à chacun de prendre conscience des richesses du territoire, et de la force potentielle de leur mutualisation.

Constitution d'un comité de pilotage regroupant les représentants des différents secteurs professionnels et les artistes intervenants, issus de structures culturelles conventionnées avec le Conseil général. Il s'est réuni 2 fois (les 4 octobre et 26 novembre 2012) et a travaillé sur la base du concept élaboré en amont pour aboutir au contenu de la journée (décrit page suivante).

Séance de travail avec les artistes intervenants, intercalée entre les 2 réunions du comité de pilotage, pour le montage des ateliers de pratiques artistiques qui se déroulent de 10h30 à 12h00, et leurs articulations. Les intervenants ont été choisis parmi les acteurs culturels du territoire :

- Cirque : Annouck ANFREVILLE – La Cascade, centre national des arts du cirque - Bourg Saint Andéol
- Percussions corporelles : Vincent DUMAS – Conservatoire à rayonnement communal - Privas
- Danse : Anne Laure GUEDRET et Solène CERUTTI – Compagnie « les Mobilettes » - Saint Julien du Serre
- Trombone à coulisse (instrument en plastique « P-Bone ») : Sylvain MARTHOURET – Conservatoire à rayonnement communal d'Annonay et Ardèche Musique et Danse (école départemental de musique et de danse)
- Arts plastiques : Sylvie GARAUD – artiste plasticienne indépendante – Beauchastel
- Théâtre : Didier BERNARD – Théâtre municipal - Privas

Constitution d'une ressource : au-delà des échanges intersectoriels que la journée aura permis, l'objectif était aussi de créer de la ressource, tant à destination des différents secteurs professionnels de la journée, que des territoires, de manière à permettre ce type de mobilisation d'intelligence collective intersectorielle à un échelon territorial plus restreint que le département (notamment communautés de communes).

Le centre départemental de documentation pédagogique de l'Ardèche, antenne du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Grenoble s'est fortement associé à la démarche et a participé pleinement au comité de pilotage. Son rôle a été essentiel en amont, pendant et en aval de la journée.

En amont :

- constitution d'un dossier documentaire (remis à chaque participant),
- élaboration avec le Conseil général (chef de projet du SDEPEA) de captations audiovisuelles en vue de la réalisation d'un documentaire,
- préparation des mises à disposition de matériels et d'espace (le CDDP de l'Ardèche est situé dans les mêmes bâtiments que l'IUFM, là où se déroulait la journée)

Pendant :

- aménagement d'un espace documentaire spécifique dans les locaux du CDDP,
- mise à disposition d'un personnel pour les prises de vues, de sons et le prêt de matériel,
- mise à disposition de tablettes numériques pour la prise d'images par les participants eux-mêmes, et d'une salle informatique où les animateurs et rapporteurs ont pu saisir la synthèse de la journée dès qu'elle a été terminée.

Après :

- mise à disposition d'une salle informatique pour une saisie de la synthèse de chaque groupe de réflexion par leurs animateurs et rapporteurs respectifs. Un document cadre avait été installé sur chaque ordinateur,
- mise à disposition d'un personnel pour le montage de la vidéo documentaire avec le Conseil général (chef de projet du SDEPEA).

Communication :

La 1^{ère} séance du comité de pilotage a permis de constater des différences conséquentes en terme de langage entre les différents secteurs professionnels représentés. Il a donc décidé d'élaborer une communication différenciée pour chaque type de participants à la journée.

La différenciation s'est faite sur les phrases d'accroche au recto des flyers et dans la formulation des objectifs de la journée. Chaque texte de communication a été validé par un représentant de chaque secteur professionnel :

- Education nationale : validation par la directrice des services départementaux de l'éducation nationale,
- Culture et éducation populaire : validation par le directeur de la fédération des centres sociaux de l'Ardèche et le chef de projet du schéma départemental des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques,
- Social : validation par la directrice de l'unité territoriale Sud Est, référente culture au sein de la direction de la solidarité du Conseil général,
- Elus et techniciens de collectivités : validation par la direction de la culture du Conseil général.

La communication s'est faite essentiellement par mail, à l'exception des municipalités qui ont eu à la fois un courrier et un mail. La jauge des locaux de l'IUFM de Privas étant d'environ 90 personnes, un seul mail a permis de mobiliser un groupe intersectoriel légèrement supérieur à cette jauge.

Production de travaux :

- **la présente synthèse** prochainement en ligne sur les sites du [CANOPEEA](#) et du [Conseil général de l'Ardèche](#)
- **2 films de 25mn environ :**
 - le film de la journée en ligne ici : http://youtu.be/_lr2rZgalrU
 - des interviews en ligne ici : <http://youtu.be/GoptPal3WKc>

Le film de la journée :

9h00 - Accueil café, dans une ambiance « bistrot » (petites tables, fond musical)

9h25 - Intervention surprise de la Cie de danse « les Mobilettes » avec une adaptation de leur spectacle « café frappé », débouchant sur une **chorégraphie collective de l'ensemble des participants**, à base de gestes du quotidien, incluant l'objet tasse à café (vide !)

10h10 – Retour d'expérience de la directrice du centre social de Privas, qui a mené un projet dans un quartier de Privas avec la Cie des « Mobilettes »

10h20 – Allocution des élus (Olivier Pévèrelli, Conseiller général de l'Ardèche délégué à la culture et au patrimoine ; Suzanne Bouverat, Conseillère municipale de la ville de Privas, déléguée aux enseignements artistiques), **et du Canopeea** (Jean Pierre Seyvos, chef de projet)

10h35- Répartition surprise des participants dans les ateliers : en fonction du bracelet de couleur reçu à l'arrivée par les participants, attribution d'un trinôme par couleur :

- un intervenant artistique,
- un animateur,
- un rapporteur.

Chaque groupe a été constitué de représentants de chaque secteur professionnel et des collectivités (élus et/ou techniciens)

10h45 - Atelier de pratiques artistiques : 6 groupes de 15 personnes environ :

- | | | | |
|---------------------------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| • Cirque | } Restitution commune | • Théâtre | } Restitution commune |
| • Trombone à coulisse (P-bone) | | • Arts plastiques | |
| • Percussions corporelles | } Restitution commune | | |
| • Danse | | | |

12h00 à 16h00 – Ateliers de réflexion (même composition que les ateliers de pratiques artistiques)
Piloté par un animateur, aidé d'un rapporteur. (Temps de repas (buffet froid) pris au moment souhaité par chaque groupe)

16h15 à 17h15 - Restitution du travail des ateliers de réflexion

17h30 – pour les rapporteurs et animateurs, saisie de la synthèse d'après les paperboards et la restitution, sur informatique (un cadre de saisie sera pré-établi)

Les échanges en groupe après les ateliers de pratiques artistiques :

I – Ressenti / apports des ateliers de pratiques artistiques

Les participants avaient une crainte concernant le moment de pratique artistique, ne sachant pas quel type de pratique ils allaient aborder. Passé le moment de surprise, et après une mise en confiance par les intervenants artistiques, le sentiment général des participants aura été le lâcher-prise et l'envie de réussir ensemble à produire quelque chose, le tout dans un état d'esprit ludique.

Grâce à la solidarité du groupe et à la force du collectif, les participants en difficulté ont pu poursuivre, dépassant ainsi la notion d'échec. Ce d'autant plus par la notion de « droit à l'erreur » véhiculée par les intervenants artistiques. A noter toutefois que certaines personnes ayant un handicap physique ont été en difficulté pour certaines pratiques artistiques. C'est une limite importante à prendre en compte.

Beaucoup de participants ont apprécié l'imposition d'une pratique artistique qu'ils ne se seraient pas autorisés à découvrir d'eux-même, ainsi que la désignation des groupes en amont, ce qui a contraint à une rencontre intersectorielle. De plus les ateliers de pratiques artistiques se sont déroulés dans l'anonymat, ce qui a permis de construire une relation humaine de confiance, sans aucun a priori (les intervenants artistiques avaient pour consigne de faire se connaître les participants uniquement par leur prénom).

La restitution en duo d'ateliers (chaque atelier a été public de l'autre, et les deux ateliers ont vécu un moment de pratique globale, les deux disciplines abordées étant à ce moment là croisées), a montré la complémentarité potentielle entre les disciplines artistiques au service d'un propos artistique global, et les possibilités de rencontre entre deux groupes différents que cela permet. Cela renvoie à la capacité de rencontre entre populations d'origines sociales, ethniques, générationnelles... diverses pour peu que les encadrants artistiques des deux groupes conçoivent ensemble leur intervention avec les relais concernés (centre sociaux, structures d'accueil de personnes âgées etc...).

Au départ prévus pour s'assurer que l'ensemble des participants puissent parler de pratiques artistiques en en ayant fait l'expérience, ces ateliers de pratiques ont été un élément marquant de la journée, faisant émerger d'eux-même les enjeux notamment de démultiplication des relations humaines, de cohésion de groupe, de changement de rapport à l'autre etc...

Cette approche collective des pratiques artistiques aura jeté les bases d'échanges très riches pour le reste de la journée, tant sur le plan humain, qu'en terme de production collective d'idées.

II – Enjeux des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques, éléments moteurs et freins à un travail partenarial entre les différents secteurs autour de ces enjeux

Il était demandé aux participants d'aborder ces questions par le prisme de ceux qui vivent la pratique, de ceux qui l'organisent et l'encadrent, et en termes de politiques publiques.

De nombreux enjeux et éléments moteurs sont ressortis des échanges sur le vécu des ateliers de pratique artistique et figurent déjà dans le § I ci-dessus. Ce qui suit vient donc en complément.

II.1 – Enjeux et éléments moteurs

II.1.1 – Pour ceux qui vivent la pratique

Outre les aspects de confiance en soi et en les autres, de valorisation de l'individu, d'épanouissement personnel, d'émancipation, de cohésion de groupe et d'ouverture sur le monde et aux autres, d'autres enjeux et éléments moteurs pour un travail partenarial se sont dégagés. Aussi, la pratique artistique, et par conséquent ses outils de décryptage des codes (enseignements et éducation artistiques) :

- fédère les diversités
- démultiplie les compétences

- montre les capacités créatrices individuelles et collectives
- donne envie de travailler ensemble
- désinhibe, permet de dépasser le regard de l'autre
- permet de se sentir utile

II.1.2 – Pour ceux qui l'organisent et l'encadrent

Au-delà de l'appréhension des arts et de leurs langages, les participants se sont interrogés sur d'autres finalités possibles des pratiques artistiques, en fonction des différents secteurs professionnels représentés lors de cette journée.

De par les enjeux que véhicule la pratique artistique pour les membres d'un groupe, elle peut aussi être un outil pour :

- Inventer de nouvelles manières de transmettre des compétences et des connaissances,
- Favoriser la pluridisciplinarité, et montrer les complémentarités,
- Créer de nouveaux espaces de partage, notamment pour une définition d'objectifs communs,
- Permettre à tous les membres d'un groupe, quels qu'ils soient, de participer, d'avoir une place, un rôle dans le groupe
- Révéler des savoir-faire

La pratique artistique s'avère donc un outil éducatif précieux, dont les personnels de l'éducation nationale ont toute légitimité à se saisir.

Les participants ont repéré les conditions de réussite d'une pratique artistique que ce soit dans son cadre habituel (structures de pratiques artistiques amateurs ou établissements d'enseignements artistiques) ou en dehors :

- Intégration et participation des artistes intervenants dans le groupe,
- Bonne qualification pédagogique et artistique des artistes intervenants
- Rendre les acteurs participants dès le démarrage de la pratique

II.1.3 – En termes de politiques publiques

Globalement, les enseignements, les pratiques et l'éducation artistiques ont été considérés par les participants comme un moyen de mettre tous les habitants en mouvement vers une citoyenneté et de contribuer au « mieux vivre ensemble ».

L'expérience du jour a montré la force des pratiques artistiques pour faciliter la concertation entre personnes d'horizons et de secteurs différents (élus, acteurs de différents secteurs professionnels ou associatifs, habitants), élément clé pour la définition de politiques publiques.

II.2 – Freins identifiés

II.2.1 – Pour ceux qui vivent la pratique

Les participants ont évoqué le poids historique et la réputation tenace d'une culture (entendue au sens des arts) « élitiste », avec des institutions culturelles (conservatoire, théâtre...) qui restent difficiles d'accès pour un grand nombre d'habitants, pour des raisons de tarifs parfois, mais surtout sociales, alors que ces institutions ont beaucoup évolué et ont travaillé à un accès plus facile tant au niveau tarifaire que socialement. Malgré une politique d'itinérance et d'irrigation du territoire ardéchois, il est évoqué le ressenti d'un éloignement des structures culturelles professionnelles des habitants du milieu rural.

Il paraît difficile pour les personnes en situation précaire de s'autoriser à prendre un temps pour une pratique, ou suivre un enseignement artistique.

Alors que la pratique artistique a été identifiée comme un moyen de socialisation et d'intégration, de prise de confiance en soi et en les autres etc, un ensemble de freins identifiés comme des peurs ont été repérés par plusieurs ateliers : peur du regard des autres, de la nouveauté, de ne pas savoir faire... D'où la nécessité de bien baliser l'espace et le temps adéquat pour telle ou telle pratique, et d'une co-construction entre intervenant(s) artistique(s) et organisateur(s) de la pratique.

Autres freins pour accéder à une pratique artistique et s'en emparer sur le long terme :

- exigence de pré-requis pour accéder à la pratique,
- aspect scolaire de la pratique, incluant notation et sanction.

II.2.2 – Pour ceux qui l'organisent et l'encadrent

Le manque de temps pour inventer et monter des projets artistiques concertés incluant une pratique, est un frein repéré par l'ensemble des ateliers, alors qu'il existe une envie de transversalité, d'intersectorialité, et plus globalement de changer des habitudes de travail.

A ce frein du manque de temps s'ajoute :

- le cloisonnement encore fort des disciplines artistiques et des métiers représentés par l'ensemble des participants,
- une formation transversale, par exemple en équipe artistique pluridisciplinaire et entre les métiers (de la culture, du social, de la jeunesse...) peu ou pas existante,
- la lourdeur des démarches administratives, d'autant plus forte lorsque le projet se situe à l'intersection de plusieurs secteurs professionnels (éducation, social, culture...).

Ces différents freins soulèvent donc un déficit de compétences et plus largement de moyens humains.

Par ailleurs, la spécificité géographique et rurale de l'Ardèche revêt des conséquences sur la mobilité des habitants, qui s'avère un frein quant à l'assiduité des participants aux activités d'enseignement et de pratiques artistiques.

Plusieurs ateliers ont évoqué également la nécessité d'une réflexion en amont des projets pour définir des objectifs et des indicateurs d'évaluation partagés.

II.2.3 – En termes de politiques publiques

Le déficit d'appréhension et de compréhension de la matière artistique et de ses enjeux induits, par l'ensemble des acteurs d'un territoire (collectivités, acteurs culturels, sociaux, éducatifs...), est un frein important pour la construction d'une politique culturelle s'inscrivant en transversalité à d'autres politiques, notamment sociales, éducatives ou encore de jeunesse.

Une ressource et son organisation pour accompagner les acteurs des territoires en ce sens semble être un manque important.

III – Propositions

Chaque atelier était amené à construire des propositions concrètes. Elles sont classées par grands axes ci-dessous.

III.1 – Propositions de structuration territoriale

III.1.1 – Créer un poste de personne ressource pour le repérage des partenaires potentiels, la coordination et l'animation de l'intersectorialité. Ce pour favoriser le montage de projets de pratiques artistiques

L'atelier qui a fait cette proposition, a également brossé ce que pourraient être les grandes lignes méthodologiques et d'un cahier des charges pour la construction d'une collaboration intersectorielle territoriale pour la mise en place de pratiques artistiques.

Eléments de méthodologie :

- délimiter le territoire des actions
- co-construire des projets partenariaux et intersectoriels, en prenant le soin de travailler aux modalités d'implication des partenaires et notamment des habitants
- bien cadrer la méthodologie de travail en commun et notamment préciser :
 - le rôle de chaque partenaire de projet
 - le rythme des rencontres, si possible régulières, entre l'ensemble des partenaires potentiels
 - les relais possibles
- distinguer les phases de sensibilisation et d'approfondissement, et penser leur articulation ainsi que les conditions qui vont permettre leur continuité (ex : même intervenant pour les deux phases)

Eléments de cahier des charges :

- prendre en compte l'ensemble des habitants d'un territoire et remplacer le terme de « public » par « population »
- construire des projets intergénérationnels et permettre la mixité

III.1.2 – Créer une « Cellule d'Intervention Artistique en Ardèche » (« C.I.A. 007 ») permettant la mise en place de pratiques artistiques à partir des ressources du territoire pour des actes créatifs pluridisciplinaires partagés

La CIA 007 interviendrait pour un public de relais, de passeurs / guideurs (animateurs socio culturel, responsables CE, enseignants de l'éducation nationale, travailleurs sociaux, responsables associatifs...), dans des temps professionnels spécifiques, et / ou dans des rassemblements plus larges pour aborder l'acte créatif et sur un temps indéterminé.

Eléments méthodologiques proposés :

1. créer la CIA 007 (cellule d'intervention artistique) qui doit servir à mobiliser les groupes de professionnels
2. recruter des agents de la CIA
3. les entraîner
4. intervention in-situ sur des territoires multiples pour créer des synergies et de l'échange d'expériences. Ce dans des lieux de pratique à définir. Dans un 1er temps il s'agirait d'expérimentation locale sur un ou plusieurs bassins de vie, et qui pourrait s'étendre ensuite à tout le département,
5. donner suite à cette mobilisation coup de poing.

III.1.3 – Impulser la concertation par territoire, incluant la sensibilisation aux pratiques artistiques et au spectacle

L'idée ici est la mise en place d'un outil itinérant à thématique variable, à disposition des initiatives locales de concertation, dans un but de diversification et de mutualisation.

Il s'agirait de créer un espace de proximité sur un territoire pour un temps donné qui aurait pour mission :

- la mise en valeur des ressources et de ce qui se fait déjà,
- l'organisation de réunions de travail pour élaborer des projets intersectoriels autour des pratiques, des enseignements et de l'éducation artistiques,
- l'initiation d'ateliers de pratiques artistiques en journée,
- la diffusion de spectacle(s) en soirée

Les participants ont évoqué la mise en place d'un chapiteau pour matérialiser cet outil global dans un lieu identifiable.

Cet outil serait accompagné de la mise en place d'une plate-forme ressource capitalisant les expériences menées sur les différents territoires du département.

III.4 - Développer un espace de rencontres et de partage intersectoriel régulier autour des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques, et créer un réseau ressource

L'idée serait, sur la base de l'intersectorialité de la présente journée, de constituer un réseau ressource de professionnels des différents secteurs permettant d'apporter des réponses à toutes personnes, structures ou organisations souhaitant élaborer un projet de pratique et/ou d'éducation artistique.

Eléments de cahier des charges :

- Animation du réseau par le Conseil général, dans le cadre du schéma départemental des enseignements, des pratiques et de l'éducation artistiques, de manière à ce que l'animation soit pérenne,
- Engagement volontaire des membres du réseau, avec mandat professionnel pour inclure la participation à ce réseau dans leur temps de travail,
- Pérenniser le principe d'une pratique artistique commune comme préalable à tout temps de travail,
- Favoriser la rencontre entre les différentes pratiques artistiques, rechercher la pluridisciplinarité dans les actions menées par le réseau.

Eléments méthodologiques :

- Travailler sur la définition d'objectifs communs,
- Se questionner notamment sur la place et l'importance ou non de la restitution publique d'ateliers de pratiques artistiques (spectacle),
- Rendre visible les actions menées et leurs résultats, de manière à élargir le cercle des bénéficiaires des actions, comme des membres du réseau ressource.

III.2 – Pistes d'actions

III.2.1 - Ateliers artistiques dans les rencontres du personnel

Cette piste d'action a été pensée par les participants, d'abord dans le cadre du travail social et plus spécifiquement au sein d'une unité territoriale (découpage territorial pour l'organisation de l'intervention sociale du Conseil général de l'Ardèche). Elle peut tout à fait être étendue à d'autres secteurs professionnels.

Objet de l'action :

Il s'agit, à l'occasion de réunions du personnel (une fois / an par exemple), de la mise en place d'ateliers de création artistique pour des groupes de 15 personnes en matinée, suivi d'un travail de groupe l'après midi sur un sujet professionnel à définir. Les participants doivent être spectateurs, acteurs et créateurs.

Objectifs :

Que les travailleurs sociaux vivent une pratique artistique de groupe, et que cela les incite à devenir porteurs de projets pour le public

Conditions pour la réalisation de l'action :

Un projet porté et construit par les deux directions de la culture et de la solidarité du Conseil général, avec un cofinancement ;

Un travail partenarial d'élaboration de l'action entre une équipe artistique et une équipe organisatrice, dans un cadre adapté en terme de lieu et d'équipement matériel.

III.2.2 – Pistes d'action pour le développement des pratiques artistiques

- Sensibiliser à des pratiques artistiques pluridisciplinaires dans le cadre périscolaire,
- Mettre en place un « pass découverte » d'accès aux ateliers de pratique artistique disponibles pour une population sur un territoire,
- Impliquer des intervenants extérieurs d'horizon très divers dans les établissements scolaires pour collaborer avec des enseignants, dans un projet intersectoriel,
- Considérer le temps et le lieu de travail comme espace possible de proposition et de pratiques artistiques,
- Explorer la piste de la famille comme porte d'entrée dans une pratique artistique

III.3 – Un état d'esprit à rechercher : « que chacun se sente légitime pour proposer une pratique artistique auprès de son public, quel qu'il soit »

Un des ateliers a davantage travaillé sur les conditions à rassembler pour que les pratiques artistiques puissent pleinement relever les enjeux qu'elles revêtent :

- Donner confiance aux professionnels de tous secteurs qui souhaitent organiser une pratique artistique pour tenter de répondre à telle ou telle problématique rencontrée par leur(s) public(s), et plus globalement leur donner une piste en terme de reconnaissance, de valorisation, d'aide à l'insertion etc... Cela pourrait se traduire par :
 - expérimenter une ou plusieurs pratiques artistiques pour se les approprier afin de s'autoriser à l'utiliser et à en comprendre l'utilité, au-delà de la compréhension intellectuelle,
 - s'accorder la possibilité d'innover, de co-construire de nouveaux espaces de pratique avec les acteurs du réseau culturel ardéchois, puis rendre visible la plus-value de l'acte artistique dans la vie quotidienne du public concerné,
- Reconnaître l'importance de la pratique artistique pour donner à ses potentiels organisateurs (travailleurs sociaux, enseignants etc...) la possibilité d'activer ce levier. Il semble important que la pratique artistique puisse être reconnue comme une aide prioritaire, notamment en termes social ou éducatif,
- Associer les professionnels organisateurs de la pratique artistique et leurs publics dans une pratique commune pour changer les rapports,
- Privilégier l'accompagnement et non l'assistance dans le processus de création qui constitue un vecteur essentiel dans l'estime de soi
- Harmoniser et coordonner les fonctionnements des différents partenaires (établissements d'enseignement artistique, travailleurs sociaux, éducation nationale...)
- Organiser des rencontres de plusieurs pratiques artistiques pour qu'elles s'alimentent les unes les autres

ANNEXE : Documents de communication différenciés selon les publics visés

Secteur culturel et éducation populaire :

**« Pratiques,
enseignements,
éducation artistiques... »**

... au-delà des arts, de leur transmission et de leur décodage ; des facteurs de développement humain individuel et collectif ? »

Remue méninges collectif

Vendredi 11 janvier 2013 – 9h00 à 17h15

Site de Bésignoles (ex-IUFM) à Privas
(→ Programme, bulletin d'inscription et plan d'accès joints)
Inscription avant le 28/12/2012

Journée proposée par le Conseil général de l'Ardèche, en partenariat avec la ville de Privas et le CANOPEEA



Objectifs de la journée :

A partir de l'expérimentation d'une pratique artistique, la journée consistera :

- à définir par exemple en quoi les domaines des pratiques, des enseignements et de l'éducation artistiques peuvent être, au-delà de l'appréhension des arts et de leurs langages, des outils permettant à l'individu de se construire individuellement et socialement, tout au long de sa vie...
- à identifier les freins qui ne permettent pas aujourd'hui de se saisir pleinement de ces outils,
- à faire des propositions pour dépasser ces freins

Programme...

9h00 - Accueil café
9h30 - Encore un p'tit café, mais frappé !... / Travaux introductifs
10h10 - Mot d'accueil
10h40 - Ateliers : expérimentation d'une pratique artistique et séance de réflexion en groupe

Buffet (offert) en accès libre de 12h15 à 14h00

16h15 à 17h15 - Restitution des travaux de réflexion et échanges

Tenue conseillée...

La journée comprenant un petit temps de pratique artistique, il est vivement conseillé de venir en tenue décontractée (vêtements souples, pantalon, chaussures sans talon...)

Uniquement sur inscription avant le 28/12/2012
Modalités : compléter et retourner le bulletin d'inscription joint au Conseil général par mail à Salem Aounit : saounit@ardeche.fr
Renseignements au 04.75.66.79.37
Attention : nombre de places limitées

Secteur éducation nationale :

**« Pratiques,
enseignements,
éducation artistiques... »**

...Quels leviers pour la réussite des élèves ?..... avec qui ? »

Remue-méninges collectif

Vendredi 11 janvier 2013 – 9h00 à 17h15

Site de Bésignoles (ex-IUFM) à Privas
(→ Programme, bulletin d'inscription et plan d'accès joints)
Inscriptions avant le 28/12/2012

Journée proposée par le Conseil général de l'Ardèche, en partenariat avec la ville de Privas et le CANOPEEA



Objectifs de la journée :

A partir de l'expérimentation d'une pratique artistique, la journée consistera :

- à définir par exemple en quoi les domaines des pratiques, des enseignements et de l'éducation artistiques peuvent être des outils pour révéler l'élève en tant qu'individu, élément du groupe classe et de l'établissement scolaire...
- à identifier les freins qui ne permettent pas aujourd'hui de se saisir pleinement de ces outils,
- à faire des propositions pour dépasser ces freins.

Programme...

9h00 - Accueil café
9h30 - Encore un p'tit café, mais frappé !... / Travaux introductifs
10h10 - Mot d'accueil
10h40 - Ateliers : expérimentation d'une pratique artistique et séance de réflexion en groupe

Buffet (offert) en accès libre de 12h15 à 14h00

16h15 à 17h15 - Restitution des travaux de réflexion et échanges

Tenue conseillée...

La journée comprenant un petit temps de pratique artistique, il est vivement conseillé de venir en tenue décontractée (vêtements souples, pantalon, chaussures sans talon...)

Uniquement sur inscription avant le 28/12/2012
Modalités : compléter et retourner le bulletin d'inscription joint au Conseil général par mail à Salem Aounit : saounit@ardeche.fr
Renseignements au 04.75.66.79.37
Attention : nombre de places limitées

Secteur social :

« Pratiques, enseignements, éducation artistiques... »

...des outils pour les services médico-sociaux, des portes ouvertes pour les publics... ? »

Remue méninges collectif

Vendredi 11 janvier 2013 – 9h00 à 17h00

Site de Bésignoles (ex-IUFM) à Privas

(→ Bulletin d'inscription et plan d'accès joints)

Inscriptions avant le 28/12/2012

Journée proposée par le Conseil général de l'Ardèche, en partenariat avec la ville de Privas et le CANOPEEA



Objectifs de la journée :

A partir de l'expérimentation d'une pratique artistique, la journée consistera :

- à définir par exemple en quoi les domaines des pratiques, des enseignements et de l'éducation artistiques peuvent être des pistes d'accompagnement des publics vers une amélioration, voire une sortie durable de certaines problématiques...
- à identifier les freins qui ne permettent pas aujourd'hui de se saisir pleinement de ces outils,
- à faire des propositions pour dépasser ces freins

Programme...

9h00 - Accueil café

9h30 - Encore un p'tit café, mais frappé!... / Travaux introductifs

10h10 - Mot d'accueil

10h40 - Ateliers : expérimentation d'une pratique artistique et séance de réflexion en groupe

Buffet (offert) en accès libre de 12h15 à 14h00

16h15 à 17h15 - Restitution des travaux de réflexion et échanges

Tenue conseillée...

La journée comprenant un petit temps de pratique artistique, il est vivement conseillé de venir en tenue décontractée (vêtements souples, pantalon, chaussures sans talon...)

Uniquement sur inscription avant le 28/12/2012

Modalités : compléter et retourner le bulletin d'inscription joint au Conseil général par mail à Salem Aounit :

saounit@ardeche.fr

Renseignements au 04.75.66.79.37

Attention : nombre de places limitées

Elus et techniciens de collectivités :

« Pratiques, enseignements, éducation artistiques... »

... des facteurs de développement du territoire et de réduction des inégalités ? »

Remue méninges collectif

Vendredi 11 janvier 2013 – 9h à 17h15

Site de Bésignoles (ex-IUFM) à Privas

(→ Programme, bulletin d'inscription et plan d'accès joints)

Inscriptions avant le 28/12/2012

Journée proposée par le Conseil général de l'Ardèche, en partenariat avec la ville de Privas et le CANOPEEA



Objectifs de la journée :

A partir de l'expérimentation d'une pratique artistique, la journée consistera :

- à définir par exemple en quoi les domaines des pratiques, des enseignements et de l'éducation artistiques peuvent être des outils de développement du territoire : en termes de développement humain individuel et collectif, d'identité, d'accès à la Culture, d'attractivité...
- à identifier les freins qui ne permettent pas aujourd'hui de se saisir pleinement de ces outils,
- à faire des propositions pour dépasser ces freins

Programme...

9h - Accueil café

9h30 - Travaux introductifs participatifs

10h10 - Mot d'accueil

10h40 - Travail en atelier à partir d'une expérimentation de pratique artistique

Buffet de 12h15 à 14h

14h - Reprise des ateliers

16h15 à 17h15 - Restitution des travaux de réflexion et échanges

Tenue conseillée...

La journée comprenant un petit temps de pratique artistique, il est vivement conseillé de venir en tenue décontractée (vêtements souples, pantalon, chaussures sans talon...)

Uniquement sur inscription avant le 28/12/2012

Modalités : compléter et retourner le bulletin d'inscription joint au Conseil général par mail à Salem Aounit : saounit@ardeche.fr

Renseignements au 04.75.66.79.37

Attention : nombre de places limitées